

■ **Gachoud Roland**, à Le Mouret, pose de plafonds suspendus et travaux de gypserie. Entreprise individuelle. (FOSC du 13.02.2003, p. 5). L'inscription est radiée d'office conformément à l'art. 68 al. 1 ORC, ensuite du départ du titulaire et cessation de l'exploitation.

Journal no 1011 du 26.02.2003
(00888960 / CH-217.0.111.959-7)